

DÉLIBÉRATIONS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 27 mars 2013 - Convocation du 20 mars 2013

Compte rendu affiché le 5 avril 2013

Président de séance : M. Jean-Claude OLLIVIER

Secrétaire de séance : Gisèle COIN

Présents

M. OLLIVIER, Mme GLATARD, M. CHATUT, M. RODRIGUEZ, Mme LEBAHAR, M. CHRETIN, M. GUENNAT, M. AUROY, M. VALETTE, Mme DUMARD, Mme MARMONIER, M. GOJON, Mme CHIGNARD, M. RACHAS, M. BUFFARD, Mme COIN, Mme FERNANDES, Mme ROGER, Mme DEBORDE, M. MARTIN-RABAUD, Mme ORIOL, M. MANIKAS.

Absents représentés

M. BOUREZG par Mme GLATARD, Mme SORREL-DUNAND par M. CHRETIN, Mme GOYON par M. RODRIGUEZ, Mme CORSET par M. MARTIN-RABAUD, Mme ARTETA par Mme ORIOL.

Nombre de conseillers	
En exercice	29
Présents	22
Votants	24
Exprimés	24

Objet : Subventions aux associations

Comme chaque année, il convient de définir les subventions versées aux associations. Ces subventions apparaissent à l'article 6574 du Budget Primitif.

Après recensement des différentes demandes, des propositions ont été faites à la Commission Vie Associative du 15 mars 2013 qui a émis ses remarques sur les propositions. Le tableau relatif aux subventions reprend les différents secteurs où des subventions communales sont versées.

En ce qui concerne les événements culturels ou sportifs soutenus par la commune, une convention vient préciser les modalités de versement des subventions.

En vertu de la législation en vigueur, les conseillers municipaux présidents d'associations (trois) ne prennent pas part au vote concernant leur association.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- Oui l'exposé de Monsieur l'Adjoint délégué et après en avoir délibéré,
- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
- Vu la délibération du 28 février 2013 relative au Budget Primitif 2013,
- Vu l'avis de la Commission Vie Associative du 15 mars 2013,
- Vu le Budget Primitif 2012,
- **DÉCIDE de l'attribution des subventions aux associations conformément à la liste ci-annexée,**
- **PRÉCISE que ces dépenses figurent à l'article 6574 du Budget Communal,**
- **AUTORISE Monsieur le Maire à ordonnancer les subventions aux associations locales sur les bases définies ci-dessus,**
- **AUTORISE Monsieur le Maire à signer les conventions relatives aux événements culturels et sportifs.**

Après en avoir délibéré les mêmes jour, mois et an que ci-dessus.

Pour extrait conforme,
Neuville-Sur-Saône, le 27 mars 2013

Le Maire,
Jean-Claude OLLIVIER.

Acte rendu exécutoire après

- Dépôt en Préfecture le 28/03/2013
- Publication ou affichage le 29/03/2013
- Fait à Neuville-Sur-Saône, le 29 mars 2013



Pour le Maire
l'Adjointe Déléguée
Valérie GLATARD



SUBVENTIONS ORDINAIRES

Délibération du 27 Mars 2013

Catégories	Associations	Montant 2013 (€)	Avantages en nature
SPORTIVE			
Fédération			
	BMX Neuville	2 000,00	53 694,69
	Boule Neuilloise de l'Etang (BNE)	1 500,00	74 528,50
	Club Pétanque Neuillois (CPN)	350,00	3 371,47
	Club Sportif Neuillois (CSN)	24 360,00	235 175,46
	Compagnie de Tir à l'Arc	550,00	7 570,71
	Judo Club des Gones de Neuville	6 500,00	27 594,76
	Neuville Basket Association (NBA)	7 700,00	139 241,53
	Neuville Gym	13 700,00	
	Shaolin Pai	-	12 404,08
	Tennis Club Neuillois (TCN)	1 150,00	128 045,15
Scolaire			
	Association Sportive Collège Jean Renoir	300,00	12 587,91
	Association Sportive Lycée Rosa Parks	300,00	9 442,89
	Groupe Sportif Bellegardien	300,00	
Autres			
	A.S.I SAONE MONT D'OR	20 539,00	
	Danse en Val de Saône	2 000,00	26 934,08
CULTURE			
	A.R.T.	500,00	
	Association Echo	300,00	
	Association Montribloud	200,00	
	Association quartier du Stade	250,00	
	Harmonie de Neuville - Ecole de Musique	79 160,00	98 540,34
	Harmonie de Neuville - Orchestre	6 645,00	
	La Ritournelle	1 500,00	
	Lire et faire lire	200,00	-
	MJC	203 860,00	95 363,18
	OCC	89 220,00	85 284,00
	Théâtre des Bords de Saône	750,00	9 927,12
VIE SOCIALE			
	ADAPEI du Rhône	400,00	
	AREP	148 000,00	50 491,13
	Association Saône Monts d'Or - Aide à domicile	42 252,00	
	Carrefour de l'Amitié	400,00	20 241,32
	Comité du Personnel - Action Sociale 2013	3 300,00	
	Comité du Personnel - complément Retraités	2 500,00	
	Conf. Synd. des Familles du Val de Saône (CSF)	1 800,00	18 807,28
	Les restos du Cœur - Les relais du Cœur	2 500,00	
	Ligue contre le cancer	350,00	
	Mission locale	29 567,00	
	Scouts et guides de France	300,00	
	Secours Catholique du Val de Saône	300,00	
	Secours Populaire Français	2 500,00	
	Amicale des classes en 3	500,00	
	Sou des Ecoles (fonctionnement & bibliothèque)	600,00	
DIVERS			
	CentreNeuVille	84 000,00	23 965,39
TOTAL SUBVENTIONS ORDINAIRES		783 103,00	1 133 210,99

SUBVENTIONS ORDINAIRES*Délibération du 27 Mars 2013*

Catégories	Associations	Report de la subvention 2012	Avantages en nature
SPORTIVE			
Fédération			
	Gymnastique volontaire	350,00	17 681,67
	New Fit Danse	800,00	29 748,73
	Val de Saône Athlétisme	620,00	17 856,41
CULTURE			
	L'envol de Vimy	600,00	14 083,71
VIE SOCIALE			
	Anim'âges	300,00	
TOTAL AUTORISATIONS DE REPORT		2 670,00	

POLITIQUE DE LA VILLE

Délibération du 27 Mars 2013

Associations	Actions	Subvention 2013
OCC	Action socio-linguistique	3 730,00
OCC	Ateliers NTIC	1 800,00
OCC	Développement social et ouverture culturelle	4 550,00
CSF	Médiation de proximité	8 500,00
TBS	Ateliers Théâtre "La symphonie des langues"	3 200,00
MJC	Cinéma VJING	4 650,00
ADAVEM	Aide aux victimes - Accès aux droits - Médiation	2 750,00
ADAVEM	Intervenant social en gendarmerie	8 697,00
CIDFF	Mission Egalité sur le territoire de Neuville	4 700,00
CIDFF	Tremplin vers l'emploi	2 700,00
CIDFF	Accompagnement des victimes de violences conjugales et intrafamiliales	2 200,00
REED	Accompagnement et mise en situation de 8 demandeurs d'emploi	4 000,00
Mission Locale	Accompagnement de proximité	7 000,00
Mission Locale	Dynamique de recherche d'emploi	800,00
ADN Service	Chantier d'insertion Val de Saône	13 000,00
CRMO	Mise à disposition de véhicule pour l'emploi	900,00
TOTAL		73 177,00

EQUIPEMENTS PETITE ENFANCE

Délibération du 27 mars 2013

Equipement	Subvention	Montant
Crèche P'tits Gones	Subvention 2013	174 000,00
Maison Couleur	OCC	3 000,00
Relais d'Assistantes Maternelles	Alfa 3A	18 609,00
TOTAL EQUIPEMENTS PETITE ENFANCE		195 609,00

CONTRAT ENFANCE JEUNESSE

Délibération du 27 mars 2013

Association	Subvention	Montant
OCC	Poste comptable	6 605,00
MJC	Accès à la culture pour tous	11 000,00
MJC	Action Séjour	7 500,00
TOTAL CONTRAT ENFANCE JEUNESSE		25 105,00

Afin de faciliter la gestion de certaines associations, la subvention accordée dans le cadre du Contrat Enfance Jeunesse sera incluse dans la subvention globale de la structure.